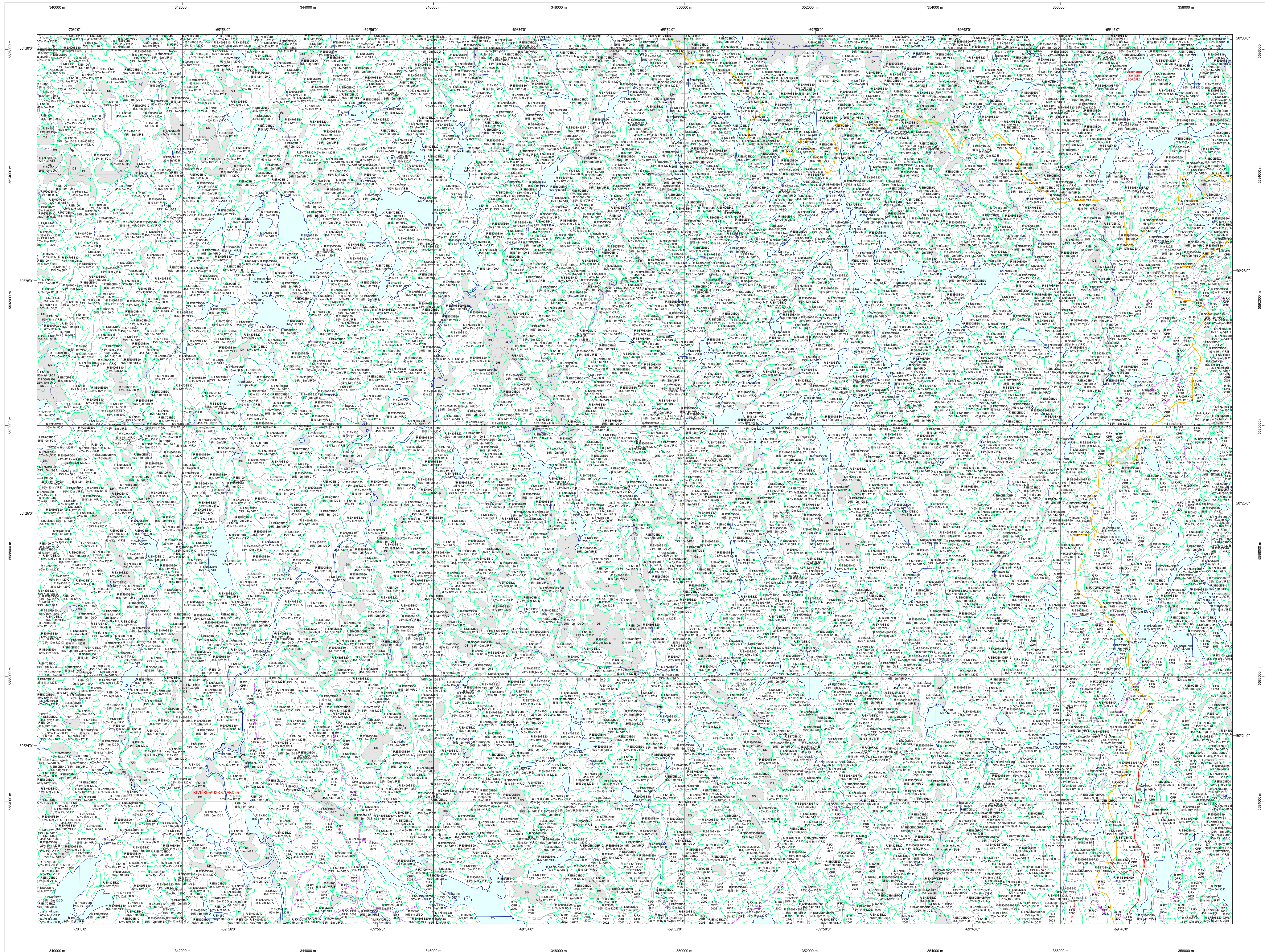


Carte écoforestière

STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE



Paramètres utilisés pour la cartographie

Code	Description	+7m	-7m	Improductif	Non forestier
F	Délimité de l'écoulement forestier (NF)	X	X	X	X
CT	Année d'intervention d'origine	X	X	X	X
2007	Année d'intervention d'origine	X	X	X	X
2018	Année d'intervention partielle	X	X	X	X
2019	Année d'intervention partielle	X	X	X	X
2020	Année d'intervention partielle	X	X	X	X
2021	Année d'intervention partielle	X	X	X	X
2022	Année d'intervention partielle	X	X	X	X

La densité est estimée par pixel, soit avec des valeurs à 5%, à l'exception de la valeur 25% (25 à 29%).

Exemple d'appellation

+7m de hauteur	-7m de hauteur	Intervention d'origine	Intervention partielle	Improductif	Non forestier
F#000000000010	R#00001000	CT 2007	2018	OH	NF
75% 12m 30	75% 4m 20				

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES

RÉSINEUX
Les résineux constituent 75% ou plus de la surface terrière du peuplement.

MIXTE À DOMINANCE RÉSINEUSE
Les résineux constituent de 55% à 74% de la surface terrière du peuplement.

MIXTE SANS DOMINANCE
Les résineux constituent de 45% à 54% de la surface terrière du peuplement.

MIXTE À DOMINANCE FEUILLEUSE
Les feuillus constituent de 25% à 84% de la surface terrière du peuplement.

FEUILLEUX
Les feuillus constituent moins de 25% de la surface terrière du peuplement.

CODE RÉSINEUX	CODE FEUILLEUX	CODE FEUILLEUX
EB Épicéa blanche	BO Bouleau gris	FO Féline noir
EN Épicéa rouge	BU Bouleau jaune	FR Féline rouge
EV Épicéa de Norvège	CB Chêne blanc	FA Faux acutés
ME Mélèze européen	CC Chêne rouge	FT Feuillus tolérants à l'ombre
ML Mélèze laricin	CG Chêne à gros fruits	FM Feuillus mésoxérophiles
MA Mélèze à gros fruits	CH Chêne à gros fruits	FZ Feuillus tolérants à l'ombre
MC Mélèze commun	CI Chêne à gros fruits	FL Feuillus à grandes feuilles
PC Pin rigide (des cônes)	CR Chêne rouge	NC Noyer cendré
PI Pin sylvestre	CV Chêne vert	CA Carya à gros fruits
PN Pin noir	CA Carya à gros fruits	CA Carya à gros fruits
PE Pin d'Alep	EA Ébale argente	CA Carya à gros fruits
PS Pin sylvestre	EA Ébale argente	CA Carya à gros fruits
RS Résineux résineux	EA Ébale argente	CA Carya à gros fruits
RE Résineux résineux	EA Ébale argente	CA Carya à gros fruits
RF Résineux résineux	EA Ébale argente	CA Carya à gros fruits
RG Résineux résineux	EA Ébale argente	CA Carya à gros fruits
SB Sapin baumier	EA Ébale argente	CA Carya à gros fruits
TO Thuja occid. / Taxus canad.	EA Ébale argente	CA Carya à gros fruits

CLASSES D'ÂGE

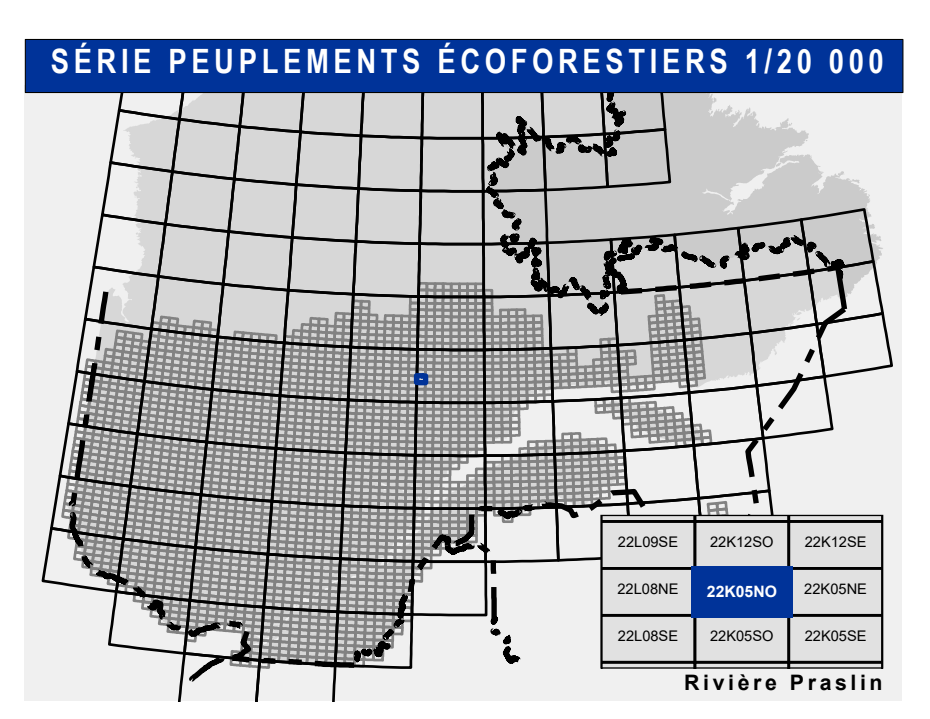
FEUILLEUX (0 à 20)	FEUILLEUX (21 à 40)	FEUILLEUX (41 à 60)	FEUILLEUX (61 à 80)	FEUILLEUX (81 à 100)	FEUILLEUX (101 à 120)	FEUILLEUX (121 et plus)
Jeune inégale (JN)	Jeune inégale (JN)	Jeune inégale (JN)	Jeune inégale (JN)	Jeune inégale (JN)	Jeune inégale (JN)	Jeune inégale (JN)
Jeune régulière (JR)	Jeune régulière (JR)	Jeune régulière (JR)	Jeune régulière (JR)	Jeune régulière (JR)	Jeune régulière (JR)	Jeune régulière (JR)

Étage
Monostage (MO) : Un seul étage composé de tiges homogènes en hauteur et en densité.
B-stage (BU) : Couverture > 25% et Couverture > 25%.
Multiétage (MU) : Plus de 2 étages de tiges de 7 mètres et plus. Se retrouvent dans cette catégorie les peuplements jeunes irréguliers (JIR) et vieux irréguliers (VIR).

CODE PERTURBATIONS D'ORIGINE	CODE INTERVENTIONS PARTIELLES
BR Brûls totaux	CA Coupe d'assainissement
CH Chablis totaux	CA Coupe d'assainissement
DT Dépeçage total	CA Coupe d'assainissement
EP Epiphyte grave	CA Coupe d'assainissement
VER Végétation	CA Coupe d'assainissement

CODE TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS	CODE CLASSES DE PENTE
DH Déroulé ou semi-déroulé humide	A Nulle
DS Déroulé ou semi-déroulé sec	B 0% à 3%
AL Aulnaie	C 3% à 9%
	D 9% à 15%
	E 15% à 20%
	F 20% à 25%
	G 25% à 30%
	H 30% à 35%
	I 35% à 40%
	J 40% à 45%
	K 45% à 50%
	L 50% à 55%
	M 55% à 60%
	N 60% à 65%
	O 65% à 70%
	P 70% à 75%
	Q 75% à 80%
	R 80% à 85%
	S 85% à 90%
	T 90% à 95%
	U 95% à 100%
	V Entouré de 41% et plus

CODE NON FORESTIER	CODE NON FORESTIER
A Terrain agricole	GR Gravier
AEP Aire d'emplacement et d'ébranchage de plus	LI Ligne de transport d'énergie
AF Terrain agricole localisé dans les secteurs à vocation forestière	NF Mieux taillé par rapport à l'activité humaine
ANT Mieux taillé par rapport à l'activité humaine (non-bois)	NX Inclusion non autorisée à l'intérieur d'un traitement
CFO Camp forestier	RO Route et exploitation (empiric)



Voies de communication et ponts

- Classe 1, HN - Hors norme
- Classe 2
- Classe 3
- NF : Non classé, ne répond pas aux critères HN, 1 à 4
- NF : Non forestier (Adresse Québec)
- Pont forestier

Hydrographie écoforestière

- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent, canal
- Hydrographie

Obstacles et infrastructures

- Bâtiment, silo, réservoir
- Chute, rapide, écueil
- Centre de ski alpin
- Hydrobase
- Mine à ciel ouvert
- Pylône
- Terrain de camping
- Tour de télécommunication, tour
- Barrière, barrage de castor
- Remonte mécanique
- Ligne de transport d'énergie

Courbe de niveau

- Courbe de niveau maîtresse
- Courbe de niveau intermédiaire
- Esker

Morcellement

- Morcellement foncier

Frontières

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Peuplement écoforestier

- Peuplement écoforestier
- Peuplement improductif
- Peuplement non forestier

Matadonnées

- Surface de référence géométrique
- Système de coordonnées géométrique
- Projet cartographique
- Origine des altitudes
- Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006
- Coordonnées géographiques au centre de la feuille
- Longueur (mètre) centre
- Latitude (origine méridien centre)
- Longitude (origine méridien centre)
- Coordonnées d'origine
- Facteur d'échelle

Sources

Donnée : Assise cartographique (données topographiques)

Informations forestières : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Informations foncières : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Année des photos pour la production de la carte : 2015

Échelle de la cartographie : 1:50 000

Date de mise à jour provinciale : Juin 2021

Superficie minimale d'appellation des peuplements : 4 hectares

Réalisation

Ministère des Forêts, de la Faune, et des Parcs

Diffusion : Directions des inventaires forestiers

AVERTISSEMENT

Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'ont aucune valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées à titre indicatif.

La couche de chemin est produite par le MFFP avec la collaboration du MERN via le système ROUTARD et présente l'information la plus à jour disponible.

© Gouvernement du Québec